



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-022-2022-06

PUBLIÉ LE 10 JUIN 2022

# Sommaire

## **Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris-Secrétariat général aux politiques publiques / Direction des affaires juridiques**

IDF-2022-06-10-00003 - Arrêté modifiant l'arrêté n°2019-05-20-007 portant nomination des membres du Comité local d'Ile-de-France du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (3 pages)

Page 3

Préfecture de la région d'Ile-de-France,  
préfecture de Paris-Secrétariat général aux  
politiques publiques

IDF-2022-06-10-00003

Arrêté modifiant l'arrêté n°2019-05-20-007  
portant nomination des membres du Comité  
local d'Ile-de-France du fonds pour l'insertion  
des personnes handicapées dans la fonction  
publique

ARRÊTÉ  
MODIFIANT L'ARRÊTÉ N°2019-05-20-007  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ LOCAL D'ÎLE-DE-FRANCE  
DU FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES  
DANS LA FONCTION PUBLIQUE

=====

LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE  
PRÉFET DE PARIS  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

- VU** le **code du travail**, notamment ses articles L.5212-1 et L.5214-1 ;
- VU** la **loi n°2005-102 modifiée du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, notamment son article 36 ;
- VU** la **loi n° 2015-988 du 5 août 2015 ratifiant l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014** relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées et visant à favoriser l'accès au service civique pour les jeunes en situation de handicap ;
- VU** le **décret n° 2006-501 modifié du 3 mai 2006** relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique ;
- VU** l'**arrêté préfectoral n° 2019-05-20-007 modifié** portant nomination des membres du comité local d'Ile-de-France du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique ;
- VU** le courrier du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) du 20 décembre 2021 ;
- VU** le courrier du Secrétaire général de l'UNSA fonction publique et de la Secrétaire générale de l'union régionale UNSA Ile-de-France du 31 mars 2022 ;
- VU** les courriers du représentant CGT de la fonction publique au comité national du FIPHFP du 20 octobre 2021 et du 18 mai 2022 ;
- SUR** proposition du préfet, secrétaire général aux moyens mutualisés de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris ;

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup> :

L'arrêté préfectoral n° 2019-05-20-007, est modifié comme suit :

1. À l'article 1er, dans le paragraphe « **représentants des employeurs de la fonction publique d'État** », en qualité de membres titulaires, les mots :
  - « Madame Aurélie CLAVIER » sont remplacés par « Madame Florise CAO » ;
2. À l'article 1er, dans le paragraphe « **représentants des employeurs de la fonction publique territoriale** », en qualité de membres titulaires, les mots :
  - « Monsieur Jean DETOLLE, conseiller municipal de Sèvres (92) » sont remplacés par « En cours de désignation » ;
3. À l'article 1er, dans le paragraphe « **représentants des organisations syndicales représentatives au plan national** », en qualité de membres titulaires, les mots :
  - « Madame Dominique BOULLE (CGT) » sont remplacés par « Madame Corine PEREUR (CGT) »
4. À l'article 1er, dans le paragraphe « **représentants des organisations syndicales représentatives au plan national** », en qualité de membres suppléants, les mots :
  - « Madame Corine PEREUR (CGT) » sont remplacés par « En cours de désignation »
  - « Madame Cécile LUQUET (UNSA) » sont remplacés par « Monsieur Jean-Luc BEGUE (UNSA) » ;
5. À l'article 1er, dans le paragraphe « **représentants des associations ou organismes regroupant des personnes handicapées** », en qualité de membres titulaires, les mots :
  - « Madame Marika LEFKI (Handéo) » sont remplacés par « Monsieur André MASIN (AFG Autisme) »
  - « Monsieur Dominique SIEGEL (Mutualité française) » sont remplacés par « Madame Alix VIEL (UNAFAM) »
  - « En cours de désignation » sont remplacés par « Madame Olivia MARCHAL (TOURNESOL) » ;
6. À l'article 1er, dans le paragraphe « **représentants des associations ou organismes regroupant des personnes handicapées** », en qualité de membres suppléants, les mots :
  - « En cours de désignation » sont remplacés par « M. Antoine MAQUET (UNAFAM) » ;
7. La liste actualisée de l'ensemble des membres du comité local Île-de-France du FIPHFP figure en annexe du présent arrêté préfectoral.

### Article 2 :

Le préfet, secrétaire général aux moyens mutualisés de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 10 juin 2022

**Signé**

Monsieur Marc GUILLAUME  
Préfet de la région Ile-de-France, Préfet de Paris

## Annexe

Tableau des membres du comité local Île-de-France  
du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique :

<b>COMITÉ LOCAL D'ILE-DE-FRANCE</b>	
<b>du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)</b>	
<b>Représentants des employeurs de la fonction publique de l'Etat</b>	
Le préfet de région ou son représentant (Président)	
Titulaires	Suppléants
Mme Florise CAO, directrice de la plateforme régionale des ressources humaines (PFRH) d'Île-de-France	Mme Sandrine LE BOUÉDEC (CASEP)
M. Baptiste BLAN, responsable de la mission soutien aux populations vulnérables à la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) de Paris	Mme Marieke CHOISEZ, , secrétaire générale à la DDCCS 75
M. Thierry LARTIGUE, direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) Île-de-France	Mme Noubia MAGASSA (DIRECCTE IdF)
<b>Représentants des employeurs de la fonction publique hospitalière</b>	
Titulaires	Suppléants
Mme Delphine LEMAIRE-BRUNEL, DRH des Hôpitaux Universitaires Paris Centre - AP-HP (75)	Mme Sophie MARCHANDET, DRH du Centre hospitalier d'ophtalmologie des Quinze-Vingts
M. Etienne ROUAULT, DRH du CH Saint-Denis	Mme Sonia NEURISSE, DRH du Centre Hospitalier de Gonesse
<b>Représentants des employeurs de la fonction publique territoriale</b>	
Titulaires	Suppléants
M. Pierre COILBAULT, conseiller municipal de l'Hay-les-Roses (94)	
<i>En cours de désignation</i>	Mme Carole RUCKERT, adjointe au maire de Rueil-Malmaison (92)
Mme Françoise DESCAMPS-CROSNIER, conseillère municipale de Rosny-sur-Seine (78)	Mme Maryse LEMMET, conseillère municipale d'Antony (92)
<b>Représentants des organisations syndicales représentatives au plan national</b>	
Titulaires	Suppléants
Mme Corine PEREUR (CGT)	<i>En cours de désignation</i>
M. Jean-Baptiste GUINOT (CFDT)	Mme Mimia BOUMGHAR (CFDT)
M. Jean-Tony CARBONNIER (FO)	Mme Véronique BONACCHI-CALAVETTA (FO)
M. Frederic TISLER (UNSA)	M. Jean-Luc BEGUE (UNSA)
Mme Annie LEMASSON (FSU)	M. François CREVOT (FSU)
M. Henri LOPEZ (Solidaires)	M. Olivier DELCROIX (Solidaires)
Mme Ghislaine BEAUCOURT (FA-FP)	M. Stéphane GEORGES (FA-FP)
M. Franck LALOUE (CFE-CGC)	Mme Aissatou NOIRE (CFE-CGC)
Mme Laurence DENIS (CFTC)	Mme Sylvie RATHIER-RIEDER (CFTC)
<b>Représentants des associations ou organismes regroupant des personnes handicapées</b>	
Titulaires	Suppléants
M. André MASIN (AFG Autisme)	<i>En cours de désignation</i>
M. François BORDIER (AFM Téléthon)	<i>En cours de désignation</i>
M. Jean-Michel SECONDY (APF France Handicap)	<i>En cours de désignation</i>
Mme Alix VIEL (UNAFAM)	M. Antoine MAQUET (UNAFAM)
Mme Olivia MARCHAL (TOURNESOL)	<i>En cours de désignation</i>
<b>Personnes compétentes dans le domaine du handicap (sans voix délibérative)</b>	
M. Marc-André FAYOS Directeur du Centre de réadaptation professionnelle de Sillery (91) et membre de la Fagerh	
Le Délégué territorial au handicap pour l'Île-de-France, représentant du gestionnaire du FIPHFP	
Le Directeur Régional des Finances d'Île-de-France ou son représentant	